

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE,
DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°128 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE
FINANCES POUR L'EXECUTION DU BUDGET DE
L'ETAT, EXERCICE 2025**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par les députées **Esther KANSONO/BAMOUNI** et **Anne Marie-Joseph ILBOUDO/TRAORE**, rapporteures.

Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 19 décembre, de 14 heures 25 minutes à 15 heures 55 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis, sur le projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné les députées Esther KANSONO/BAMOUNI et Abdoulaye SAWADOGO pour participer aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les samedi 14 et jeudi 19 décembre 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Suite à l'adoption de la résolution n°008-2024/ALT du 27 novembre 2024 portant composition des Commissions générales de l'ALT, la députée Anne Marie-Joseph ILBOUDO/TRAORE a été désignée en remplacement du député Abdoulaye SAWADOGO pour représenter la CGSASH pour la suite des travaux de la COMFIB.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mardi 26 novembre 2024 de 12 heures 15 minutes à 13 heures 52 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Les députées rapporteuses ont présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté aux séances d'audition et d'adoption du rapport par monsieur Aboubakar NACANABO et madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie et des finances et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

L'exposé des motifs, présenté par monsieur le Ministre, a porté sur les points suivants :

- contexte économique ;
- grandes orientations du budget 2025 ;
- prévisions budgétaires 2025 ;
- résultats des arbitrages opérés par Son Excellence Monsieur le Président du Faso ;
- stratégie annuelle d'endettement public ;
- nouvelles dispositions fiscales ;
- comptes d'affectation spéciale du trésor ;
- mesures d'accompagnement.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- le nombre de postes de santé communautaires fonctionnels et les lieux de réalisation des 100 postes prévus comme livrables dans le présent projet de loi de finances, exercice 2025 ;

- le risque de mise en difficultés des petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (PME-PMI) suite à la suspension du transfert des ressources aux collectivités territoriales prévue dans le présent projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 ;
- la prise en compte des charges liées aux frais de restauration des candidats (élèves) aux examens scolaires de fin d'année ;
- les raisons de la résiliation de certains contrats PPP, notamment le Projet « Financement, construction, entretien et maintenance d'un bâtiment R+1 extensible à R+4 à la Clinique des travailleurs de Ouagadougou » signé avec l'Entreprise Abdoul service international dans le cadre de la réalisation des infrastructures publiques et au titre des projets de contrats Partenariats public-privé (PPP) à paiement public ;
- l'évaluation des charges de fonctionnement de la crèche construite au profit des étudiantes mères au vu de la note du Président de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou (UNZK) et leurs prises en compte dans les allocations budgétaires du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) au titre de l'exercice 2025 ;
- les actions menées en termes d'investissements par le Gouvernement en faveur des couches vulnérables et des Personnes déplacées internes (PDI) ainsi que les localités identifiées pour la réalisation de ces investissements dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) de la Transition à son pilier 2, d'un montant de 65,8 milliards de F CFA alloués au titre des investissements à réaliser pour 2025 ;
- les secteurs sociaux bénéficiant du financement alloué au titre de la mise en œuvre de l'investissement du pilier 3 et la somme de l'enveloppe qui leur sont destinés ;
- les raisons de l'absence de prévisions au titre des investissements pour le pilier 4 du PA-SD ;
- les mesures prises par le Gouvernement sur les cas des sociétés d'Etat à déficit chronique comme la SOGEMAB ;

- l'état de mise en œuvre de la réforme sur la numérisation des parcelles (loties et hors lotissements) ;
- l'évaluation des conséquences économiques dues au retrait du Burkina Faso de la CEDEAO ainsi que les dispositions prises par le Gouvernement pour faire face aux effets économiques de ce retrait ;
- les solutions préconisées par le Gouvernement pour atténuer la cherté de la vie d'une manière générale ;
- le mécanisme de réalisation de 5000 logements comptabilisés comme résultats à atteindre au titre du Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat dont le budget d'investissements serait de 488 000 000 de F CFA ;
- l'assurance à la Représentation nationale que les budgets des sectoriels sont sensibles au genre et au dividende démographique ;
- l'assurance aux députés de la bonne gestion des deniers publics au vu de la récente actualité sur les malversations commises au niveau du ministère en charge de l'action humanitaire ;
- la prise en compte des effets de la nouvelle loi relative aux Travaux d'intérêt général, notamment la construction de nouveaux centres de détention et la réhabilitation des anciennes prisons dans le budget du Ministère en charge de la justice au titre de l'exercice 2025 ;
- les raisons qui ont prévalu à la suppression de la section dédiée aux transferts des ressources aux collectivités territoriales ;
- les raisons de la baisse du budget du Ministère en charge de l'Action humanitaire (-48,09%) ainsi que celles de la variation des dépenses d'investissements (-76,48%) dudit Ministère au vu du contexte de crise sécuritaire et humanitaire et de la possibilité de prendre en charge les PDI pour leur réinstallation ;
- les difficultés rencontrées dans la mise aux normes internationales du Stade du 04 août, le coût des travaux à la date d'aujourd'hui ainsi que la période de la livraison de l'ouvrage.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par les députées rapporteuses, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

La Commission estime que l'élaboration du présent projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, prend en compte les grandes orientations, les priorités et les choix stratégiques basés sur les piliers, axes et actions du Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD), les nouvelles dispositions fiscales et mesures d'accompagnement ainsi que les résultats des arbitrages opérés par Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

Ce faisant, ce projet de loi de finances offre la possibilité à notre pays de :

- financer les secteurs sociaux de base, la gouvernance, les secteurs de production et de soutien à la production ;
- assurer la production de biens et services de base en quantité et en qualité pour les populations en général et les plus défavorisées en particulier les Personnes déplacées internes ;
- rationaliser les charges courantes en vue de dégager plus d'espaces budgétaires pour le financement des investissements structurants au profit des populations ;
- assurer une réponse urgente et efficace à la crise humanitaire et aux tragédies socioéconomiques et communautaires provoquées par l'insécurité et les aléas climatiques ;
- libérer les zones occupées et créer les conditions nécessaires au retour de l'Etat et des populations dans ces zones.

La Commission reste convaincue que le présent projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 qui découle prioritairement du Plan d'actions de la Transition, permettra d'atteindre les objectifs visés par le Gouvernement.

Malgré le contexte économique et sécuritaire difficile, la Commission encourage le Gouvernement, à travers ce projet de loi de finances, à assurer :

- la continuité des services sociaux de base au profit des populations en général, des PDI et des personnes affectées par le terrorisme en particulier ;
- la prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme ;
- la mise en œuvre des projets et programmes d'employabilité et d'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées par le financement de l'entrepreneuriat ;
- la réalisation de projets de viabilisation de logements sociaux et économiques au profit des PDI et des communautés hôtes ;
- la construction de centres d'éducation de base non formelle et de salles de classes pour accueillir les élèves déplacés internes ;
- la réalisation d'investissements en matière de santé comme les centres et postes de santé, de promotion sociale (CSPS) et communautaires.

Par conséquent, elle émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

La CGSASH félicite le Gouvernement pour les efforts fournis dans la mobilisation des ressources mais l'exhorte à mettre un accent particulier, dans l'exécution du budget 2025, sur le dividende démographique, la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre, les droits de l'enfant et les personnes handicapées.

Elle recommande au Gouvernement une utilisation rationnelle et efficiente, assortie d'un contrôle rigoureux des ressources, qui seront allouées pour assurer le bien-être des populations.

Ouagadougou, le 19 décembre 2024

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Les rapporteures

Esther KANSONO /BAMOUNI

Anne Marie-Joseph ILBOUDO /TRAORE

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE

SEANCE D'APPROPRIATION DU LUNDI 26 NOVEMBRE 2024

Députés présents

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine	1 ^{re} Secrétaire
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^e Secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	KY Drissa	Membre
6.	OUEDRAOGO Kiiswendsida Agueratou	Membre
7.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
8.	BALBONE Boubacar	Membre
9.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
10.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

Députés absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
2.	GUIGUIMDE Wendpouré Patrice Laurent	Membre

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

Députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	KY Drissa	1 ^{er} secrétaire
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2 ^e secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre

Députés absents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

Députés absents excusés

N°	Nom et Prénoms	Qualité	Justification
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président	Mission
3.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre	Mission
4.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre	Formation

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
4.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Administrateur parlementaire
5.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Audrey	Stagiaire